



Limousin

Rétablissement des continuités des cours d'eau



Restauration de terrains inondés par l'effacement d'un plan d'eau. Situés en fond de talweg, ces parcelles hébergent en général des zones humides.

LOCALISATION

Corrèze et la Haute-Vienne

DEFIS A RELEVER

Le Limousin compte plusieurs milliers d'étangs dont beaucoup sont sans usage et non-conformes à la réglementation. Cela impacte le milieu aquatique naturel avec notamment le réchauffement de la température des rivières, le blocage des sédiments et la rupture des continuités pour la migration des poissons.

PARTENAIRES

Agence de l'eau Adour Garonne; Silab

CALENDRIER

2017 – 2018 : identification des premiers projets
2018 - 2019 : travaux
2019 – 2050 : Plan de gestion et suivi

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau (migration des poissons, etc.).
- Limiter la dégradation de la qualité de l'eau liée à l'étang et à ses vidanges.
- Retrouver le lit naturel des rivières en restaurant la morphologie du cours d'eau.

Changement climatique :

- Restaurer les zones humides ainsi que des fonctions et de la biodiversité associées à ces milieux

Apports pour le territoire :

- Renforcer la politique de lutte contre la disparition des zones humides.
- Intérêts paysager

Surface du projet
(attente de confirmation) :
7 hectares environ

Bénéficiaire Nature 2050

Propriétaires fonciers (privés ou collectivités territoriales)

Programme d'actions

- Identification de projets d'effacement d'étang
- Réalisation des travaux d'effacement
- Réalisation des travaux de restauration de la zone humide
- Mise en place d'un plan de gestion
- Suivi et mise à jour du plan de gestion

Financeurs

- Agence de l'eau Adour Garonne
- Les entreprises contribuant au Programme Nature 2050

APPUYER LA POLITIQUE PUBLIQUE D'EFFACEMENT D'ÉTANGS

Le territoire du Limousin compte plusieurs milliers d'étangs dont beaucoup sont sans usage et ne font l'objet d'aucune gestion par leurs propriétaires. Cette situation a un impact important sur le milieu aquatique naturel : réchauffement des rivières, interception des orages estivaux, mélanges de populations piscicoles aux exigences écologiques différentes, blocage des flux sédimentaires, faiblesse des débits réservés, discontinuité biologique.

Pour réduire l'impact de ces plans d'eau sur les milieux aquatiques, l'agence de l'eau Adour-Garonne a mis en place des aides financières à l'effacement de ces étangs, à hauteur de 80 %. Afin d'appuyer le déploiement de ce programme de reconquête de la qualité des milieux aquatiques, Nature 2050 met en place un système d'aide complémentaire en couvrant le reliquat d'autofinancement à la charge des propriétaires.

RECONQUÉRIR LES ZONES HUMIDES DU TERRITOIRE

A la suite de l'effacement de l'étang, le programme Nature 2050 finance et accompagne, avec les acteurs du territoire, les propriétaires dans la restauration des zones humides ainsi recrées et met en place des mesures de préservation et de gestion de celles-ci jusqu'en 2050.

IDENTIFICATION DES PROJETS

Les projets d'effacement sélectionnés par l'agence de l'eau Adour-Garonne sont ensuite soumis à CDC Biodiversité afin de déterminer l'éligibilité au titre du programme Nature 2050. Actuellement deux projets pilotes sont en cours d'identification.



Avant



Après effacement



Après restauration de
la zone humide

Le programme Nature 2050

est un programme national d'actions porté par CDC Biodiversité visant à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique à l'horizon 2050, ainsi qu'à la préservation et la restauration de la biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Conduit en partenariat avec des associations environnementales et des scientifiques, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. CDC Biodiversité s'engage à adapter au changement climatique, à restaurer puis à préserver jusqu'en 2050 une surface de 1m² pour chaque versement volontaire de 5 euros hors taxe.

CDC Biodiversité

est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité.

Contacts et informations

CDC Biodiversité :
102 rue Réaumur 75002 Paris
T. +33 (0)1 80 40 15 00
www.cdc-biodiversite.fr

Nature 2050 :
nature2050@cdc-biodiversite.fr
www.nature2050.com